



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Influence de l'IA sur l'organisation du travail

Question écrite n° 18149

Texte de la question

M. Alexis Jolly interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'influence des progrès de l'intelligence artificielle en matière d'organisation du travail. L'intelligence artificielle constitue un défi majeur pour les sociétés mais les promesses de progrès technique et humain qu'elle porte sont absolument gigantesques. Le développement de ces technologies aura pour conséquence un accroissement considérable du chômage, dû à la disparition de nombreux activités jusque-là pilotées par l'humain, mais engendrera dans le même temps une hausse considérable de la productivité. L'articulation de l'intelligence artificielle et de cette nouvelle organisation du travail repose d'abord et avant tout sur la question de la répartition des gains de productivité. L'intelligence artificielle sera un cauchemar social si les gains de productivité sont captés entièrement par une petite minorité et un véritable paradis économique s'ils sont *a contrario* bien répartis et profitent à l'ensemble de la population en permettant soit une hausse des salaires, soit une réduction du temps de travail. Il souhaite donc comprendre comment le Gouvernement anticipe ces évolutions pour permettre une redistribution juste de la richesse issue de ces gains de productivité.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Jolly](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18149

Rubrique : Nouvelles technologies

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2024](#), page 4156

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)